

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des territoires et de la mer
des Alpes-Maritimes
Service aménagement – urbanisme - paysage
Pôle fiscalité – ADS – commerce - contrôle

Affaire suivie par : Donatella Wilhelm

✉ : ddtm-cdac06@alpes-maritimes.gouv.fr

☎ : 04 93 72 73 13

Commission départementale d'aménagement commercial

Réunion du 8 novembre 2017 à 17 H
en salle Erignac (10ème étage) de la tour Jean Moulin
préfecture – CADAM
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex

◆
Ordre du jour

17h00 : Demande de permis de construire n° 06088 17 S 0214 valant autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension de la surface de vente du supermarché « Intermarché », situé à Nice (quartier de la Libération)

Pétitionnaire : société civile immobilière (SCI) Garelibe, dont le siège social est à Nice (06000), 18, rue Clément Roassal, représentée par la SARL Viallon Conseil, dont le siège social est à Levens (06670), 3200 route de Saint-Blaise, en la personne de M. Olivier Viallon.

Type de demande : demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale.

Objet du projet : extension de 844 m² de la surface de vente du supermarché « intermarché », portant la surface de vente de 956 m² à 1 800 m².



Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet des Alpes-Maritimes



06286 NICE CEDEX 3